

L'importance des sources de l'éthique et le rôle de la théologie

De tous les côtés, les théologiens moralistes sont sollicités pour défendre et illustrer les positions ecclésiales ou chrétiennes sur les sujets les plus variés ; l'opinion publique les attend sur du concret, mais aussi sur du solide, du fondé, du profond. L'exercice requiert une vaste culture historique, un enracinement biblique, des ressources spirituelles et un talent de communicateur. Autant dire que l'éthicien chrétien individuel ne réunit en lui-même qu'une partie des multiples exigences de la profession. Cela ne donne que plus de portée et de signification à la communauté de travail et d'espérance que constitue une association fraternelle comme l'ATEM.

Un aspect important du débat concerne le rôle des sources de l'éthique. De nombreux travaux philosophiques contemporains (qu'on pense par exemple aux *Sources du soi* de Charles Taylor ou à *L'invention de l'autonomie* de Jerome B. Schneewind) nous apprennent à quel point ces sources sont diverses, riches et stimulantes.

En théologie morale, la question du statut de l'Écriture sainte fait l'objet de discussions et d'études d'une grande intensité. Il est heureux de constater que ce type de problématique traverse les confessions. Dans le sillage de Vatican II, la théologie morale catholique s'est profondément renouvelée et a redonné aux textes bibliques une place centrale et constitutive. Au plan académique et œcuménique, on ne compte plus les contributions méthodologiques et théologiques rigoureuses qui renouvellent notre regard sur l'herméneutique éthique de la Bible (de la thèse d'Alain Thomasset sur la poétique de la morale chez Ricoeur aux travaux socio-historiques de Gerd Theissen ou de Wayne Meeks sur l'ethos des chrétiens, en passant par la contribution croissante de nos collègues biblistes à des thèmes éthiques concrets). Un de nos membres, Philippe Bordeyne, vient d'éditer un ouvrage collectif intitulé *Bible et morale* (Paris, Cerf, 2003), résultant d'un colloque interdisciplinaire fort intéressant organisé par l'Institut catholique de Paris sur cette thématique. Les organisateurs du colloque avaient pris pour test méthodologique deux textes sur les migrations parus en 1993 dans un numéro de *Concilium* (textes de Frank Crüsemann et du soussigné).

Comme le relève pertinemment Geneviève Médevielle dans cet ouvrage, une certaine division du travail peut nous conduire à privilégier, dans telle circonstance, les enjeux sociaux d'une problématique, au risque de ne pas approfondir suffisamment nos propres références scripturaires ou de ne pas expliciter assez clairement nos présupposés de méthode ou de d'interprétation. Il est donc légitime et fécond que des collègues non seulement nous interpellent à ce sujet, mais contribuent, par leurs propres travaux, à jeter de nouvelles lumières bibliques et théologiques sur les objets de notre responsabilité commune.

Denis Müller, président

Sommaire

L'affaire « Vincent Humbert »	2
À propos du colloque de Strasbourg	2
Informations	3
Nouvelles bibliographiques	3

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Denis Müller, Faculté de théologie protestante, Université de Lausanne, BFSH 2, CH-1015 Lausanne
 Vice-Présiden(e)s : Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Place de l'Université, 9, F-67084 Strasbourg
 Alain Thomasset, 5, place G. Dourdin Apt 276 F- 93200 Saint-Denis
 Trésorier : Hugues Puel, rue Desaix, 27, F-69003 Lyon
 Secrétaire : Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve
 Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière F-75013 Paris

L'affaire « Vincent Humbert »

Il est indéniable que le drame de Vincent Humbert, jeune homme presque totalement paralysé, mal-voyant et devenu incapable de parler à la suite d'un grave traumatisme crânien, a représenté un véritable événement, surtout en France. Il a en tout cas suscité beaucoup d'émotion, d'autant que (sans préjuger d'éventuels rebondissements) il s'est déroulé en trois actes : la lettre envoyée au Président de la République pour solliciter « un droit de mourir », la tentative de la mère du jeune homme de provoquer sa mort, suivie d'un commencement puis d'un arrêt de soins intensifs, cet arrêt étant commenté de deux manières très différentes par le médecin réanimateur. On peut ajouter un autre « fait » : la publication d'un livre, « *Je vous demande le droit de mourir* », « élaboré » par un journaliste à partir de « propos recueillis » auprès de Vincent H., et « programmé pour paraître pile le jour supposé secret d'une mort annoncée » selon les termes employés par Dominique Lecourt (*La Croix*, 7 octobre 2003). Tout cela a été très largement commenté par les médias.

Voilà qui demande interprétation.

- La situation de Vincent H. était évidemment dramatique, marquée qu'elle était par une dépendance extrême. Ce drame personnel a été transformé en un fait médiatique livré aux commentaires de toute la population. On peut se demander si la souffrance d'autrui n'appellerait pas plutôt à une certaine retenue.

- Ma seconde remarque concerne la connaissance du drame et de ses circonstances. Pour ma part, ayant suivi de très près ce qui a été publié, je reste avec de nombreuses interrogations. Dans le livre, que retenir comme exprimant le point de vue de Vincent H., et qu'est-ce qui est « prose » du journaliste ? Les contradictions ne manquent pas dans l'ouvrage, mais ses grandes lignes semblent pouvoir être retenues comme authentiques.

- Si ce jugement est accepté, l'ouvrage peut alors être confronté à un autre document, l'article publié début octobre dans le *Quotidien du Médecin* après enquête dans le service de rééducation où avait été soigné le jeune homme. Cet article est disponible sur le site www.quotimed.com. À la lire on prend conscience, si cela n'a pas été le cas auparavant, que le drame posait des questions qui ne sont guère apparues dans le débat public.

Vincent H. demandait « le droit de mourir ». Quelle était alors la première responsabilité des soignants, sinon de se mobiliser pour tenter de l'aider à vivre ? C'est bien ce que semble avoir essayé l'équipe soignante. Le jeune homme s'était adressé au Président de la République, qui semble avoir fait des propositions répondant aux plaintes de Vincent H., à ces plaintes par lesquelles il justifiait sa demande. Mais, lui, qu'a-t-il entendu ou vu à la télévision (qu'il « regardait » beaucoup – cf. p. 83 – car il avait gardé une certaine vision), sinon une vive approbation de sa volonté de mourir ?

Il jugeait que sa vie n'était plus une vie (le livre emploie des mots plus crus !). Et voici que le jeune homme qui sortait à peine de l'adolescence et dont les rêves se limitaient à devenir pompier de Paris reçoit désormais des coups de fil du Président de la République et sait que la photo qu'il a choisie lui-même « a été diffusée par tous les journaux ». Il entend la télévision parler abondamment de lui. Selon les mots mêmes du livre (p. 15 et 16), il est « devenu une star ». Une certaine presse fait de lui un héros. Un héros de la mort !

Comment n'aurait-il pas été conforté dans son désir premier de mort, d'autant qu'un grave traumatisme crânien produit souvent une certaine rigidité de pensée. De plus, entre une mère et un adolescent restant de façon prolongée en coma ou en état végétatif, se produit souvent une relation très étroite, surtout en l'absence d'un tiers qui pourrait réintroduire une certaine distance. En l'occurrence, « une symbiose fusionnelle avec celle qui lui a donné la vie et dont il disait attendre qu'elle lui donne la mort, et qui était présente tous les après-midi à ses côtés : ainsi s'est écoulée l'existence de Vincent Humbert au service A de (l'Établissement) Héliomarine. Aucun autre lien personnel. Un huis clos », est-il écrit dans l'article du *Quotidien du Médecin*.

- Ma principale question demeurée sans réponse porte sur les raisons d'une telle médiatisation. Est-ce uniquement parce que l'émotion soutient l'attention du téléspectateur ou du lecteur ? Ou bien la plupart des médias se sont-ils jugés en devoir d'illustrer par un cas la question d'une éventuelle dépenalisation de l'euthanasie ? Mais, alors, pourquoi ne pas avoir cherché à « documenter » autant qu'il était possible ce cas, en interrogeant notamment l'équipe de ceux qui avaient soigné Vincent pendant de longs mois ? Si ces médias avaient d'avance choisi de donner des informations « orientées », qui avait pris une telle décision, et, éventuellement, sous quelle pression ? En tout cas, « les médecins ont eu très vite l'intime conviction qu'un mouvement militant très expérimenté dirigeait de l'extérieur les opérations », est-il écrit dans le journal médical déjà cité.

- Suite à ces remarques, que conclure ? Ces événements ont-ils fait avancer le débat sur l'euthanasie ? Le débat, à mon avis, non ! La population française en sort peut-être plus encline à accepter officiellement l'euthanasie, principalement en raison de l'émotion ressentie. Mais, inversement, on peut conclure à « l'enfermement dans le désir de mort » que peut produire une acceptation de l'euthanasie par la société. Et, dernier point, comment ne pas signaler l'oubli, apparemment total dans bien des prises de position, des personnes atteintes de lourds handicaps ? Combien d'entre elles ne se sont-elles pas senties rejetées, ou même menacées dans leur existence ?

Patrick VERSPIEREN sj, Département d'éthique biomédicale, CENTRE SEVRES. Paris, 24 octobre 2003.

À propos du colloque de Strasbourg

Racisme : les Européens en question

Les nouvelles formes du racisme dans la vieille Europe interpellent les cultures et les religions, parfois désemparées. Un colloque strasbourgeois a approfondi ce débat.

« *Il nous faut vérifier sans cesse la maturité de notre humanité (...) dans un examen de conscience permanent* ». Le cardinal Karl Lehmann (Mayence), président des évêques d'Allemagne, a donné le ton de la lucidité au colloque « Europe, spiritualités et cultures face au racisme » qui vient de se clore hier à Strasbourg.

Un bacille mutant

« *Les Églises elles-mêmes* », a-t-il rappelé, « *n'ont pas toujours trouvé en elles l'immunité contre certaines formes de racisme* ». Alors même que la tradition judéo-chrétienne, depuis le Lévitique (« *L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote, et tu l'aimeras comme toi-même* ») jusqu'aux affirmations du concile Vatican II, ne peut transiger avec « *la reconnaissance de l'autre et de sa dignité* ».

« *Nous avons cru après la guerre avoir tranché toutes les têtes de l'hydre* », a expliqué André Bord, président de la commission interministérielle ; « *force est de constater, un demi-siècle après, que le mal se renouvelle, qu'il progresse encore et encore, et empire quand croissent les périls, réels ou imaginaires, de nos sociétés* ».

Résurgence ou renaissance ? « *Le racisme est comme un bacille qui subit une mutation permanente selon son environnement* », a estimé Michael E. Head, président de la commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe. « *Les vieilles lunettes du*

racisme biologique » ne suffiraient plus pour comprendre « *le racisme culturel* » aujourd'hui tranquillement assumé – même s'il naît dans la peur de l'autre – par nombre d'Européens.

Les deux jours de réflexion suscités par l'association des (*sic*) théologiens pour l'étude de la morale (ATEM), ouverts par Fabienne Keller, maire de Strasbourg, conclu par son prédécesseur Catherine Trautmann, ont exploré cette double-question : comment comprendre le néo-racisme du XXI^e siècle, comment le combattre ? Théologiens, moralistes, médecins, philosophes, militants, élus ont dit, chacun à leur façon, ce combat toujours recommencé contre un « *racisme sous-cutané, qui nous colle à la peau* » (P^r Dietmar Mieth, Tübingen).

Une vigilance renouvelée

Ouvert quarante ans, jour après jour, après le fameux discours d'espérance de Martin Luther King, « *J'ai fait un rêve* », comme l'a rappelé le Pr Marie-Jo Thiel, cheville ouvrière de la rencontre, ce colloque ne pouvait qu'appeler les Européens, croyants ou non, à une vigilance renouvelée. « *Le racisme est une aberration pathétique* », a martelé le cardinal Lehmann, citant le philosophe juif Hans Jonas (1903-1993), surtout alors que l'unique humanité sait aujourd'hui sa commune fragilité.

Jacques Fortier, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, n° 203, 31 août 2003.

Informations

Le Vendredi 6 février 2004 de 19h30 à 21h30, au Centre Sèvres, 35 bis rue de Sèvres 75006 Paris, aura lieu une soirée-débat organisée par la faculté de théologie du Centre Sèvres en collaboration avec l'ATEM sur le thème : « La place des théologiens moralistes dans le débat public ». Avec entre autres Jean-François Collange, Olivier de Dinechin et Alain Thomasset. Comment le théologien peut-il et doit-il se situer dans ces enceintes publiques que sont les comités d'éthiques ou en général les instances officielles où ils sont sollicités ? Quelle est sa liberté ? Quel peut être son rôle ? Quels sont les pièges à éviter ? Concernant le rapport de l'éthique au droit: le théologien doit-il davantage contribuer au compromis acceptable pour une solution juridique concrète, doit-il se situer davantage en interrogateur critique et rester au plan des critères éthiques, doit-il accompagner l'évolution des mœurs sociales... ?

La prochaine session de formation du CERAS (Centre de Recherche et d'Action Sociales) aura lieu en deux modules : du 19 au 21 janvier 2004 et du 22 au 24 mars 2004 à Orsay (La Clarté-Dieu) sur le thème : « Les religions facteurs de violence et de paix ». Le premier module s'intéressera aux raisons pour lesquelles les religions sont associées aux causes de violence. Le deuxième examinera les ressources des traditions religieuses pour affronter la violence et bâtir la paix. Avec la participation entre autres de Christian Mellon (secrétaire de la commission justice et paix), Joseph Mäila (institut catholique), Edouard Herr (IET, Bruxelles), Henri Madelin (Études), André Wénin (UCL), Philippe Haddad (rabbin aux Ulis), Fouad Immaraine (imam à St Denis), Paul Valadier (Centre Sèvres), etc.

Inscriptions et renseignements : Ceras, 14 rue d'Assas, 75006 Paris, 01 44 39 48 30, ceras-session@jesuites.com

La revue *Projet* vient de rénover sa formule. Jusqu'alors revue trimestrielle constituée essentiellement de dossiers sur les questions sociales, économiques et politiques, elle multiplie sa fréquence (6 numéros par an) et élargit la palette de ses rubriques. Elle se veut davantage en prise avec l'actualité et les débats de société en cours. Elle souhaite aussi faire plus de place aux réflexions qui permettent d'explicitier pour un public large l'enracinement chrétien des engagements et des prises de positions dans la société. Les contributions des théologiens moralistes sur les questions actuelles de nos sociétés sont donc les bienvenues, soit dans le cadre de prises de positions dans des questions d'actualité, soit dans l'élaboration de dossiers plus approfondis. Contacts: rédacteur en chef; Pierre Martinot-Lagarde, *Projet*, 14 rue d'Assas 75006 Paris, 01 44 39 48 36, pierrem@compuserve.com

Nouvelles bibliographiques

Marie-Jo Thiel (dir.), *Où va la médecine ? Sens des représentations et pratiques médicales*. Presses Universitaires de Strasbourg, 2003, 325 pages, 19 €

L'ouvrage est le fruit d'une collaboration universitaire interdisciplinaire regroupant une vingtaine d'auteurs dont C. Perrotin, E. Couty, A. Danion, J.C. Weber, J.G. Hentz, J.J. Kress, D. Quinio, J.D. Tempe... Il ne se penche pas sur un secteur particulier de la médecine, mais sur les interrogations éthiques liées à la pratique quotidienne et à partir de leur questionnement de « sens ». Il est structuré autour de trois topiques : la parole et la relation médecin-malade, le temps et les représentations des pratiques médicales, les pouvoirs exercés et subis... La première évoque les changements récents autour de la relation entre le médecin et le malade, du consentement aux soins, de l'information médicale, en particulier dans le domaine de la psychiatrie. La seconde partie analyse comment la pratique médicale modifie le rapport au temps et aux représentations véhiculées par les techniques de diagnostic et de traitement. La troisième et dernière partie, enfin, s'attelle aux rapports de force qui régissent la pratique médicale et les responsabilités qui en émanent. L'éthique médicale ne pousse pas à renoncer à une certaine ambition technique, mais elle invite à moduler celle-ci autour du primat de l'alliance entre les personnes, incitant la médecine à s'accueillir aussi comme un art : l'art du passeur au temps de l'épreuve. (M.-J. Thiel)

Marie-Jo Thiel (dir.), *Le pouvoir de maîtriser le vivant*. Strasbourg, Ed. Ami Hebdo médias, 2003, 245 pages, 20 €

L'ouvrage édite les actes du colloque international des 21-23 nov. 2002 à Strasbourg. Il donne d'abord la parole à des médecins pour un état des lieux autour de la maîtrise en début et en fin de vie. Il nous fait entrer au CECOS, en réanimation, aux urgences. Il convoque ensuite les professionnels du droit et de la politique, acteurs nationaux ou européens, engagés dans ces mêmes secteurs. Si Y. Bur, C. de Sola évoquent les aspects normatifs, D. Moïse montre en quoi le concept de « droit de ne pas naître » est paradigmatique d'une mentalité dominante dans notre société. L'ouvrage, enfin, donne la parole à différents protagonistes engagés dans le débat éthique à l'intérieur des trois grands monothéismes, en conférant une place particulière au christianisme évoqué par O. de Dinechin, D. Mieth, et M.J. Thiel. Mgr J. Doré conclue ces réflexions en distinguant les niveaux du pouvoir, du vouloir et du devoir. (M.-J. Thiel)

Dominique Jacquemin, *Bioéthique, médecine et souffrance. Jalons pour une théologie de l'échec*. Paris, Ed. Médiaspaul, coll. « Interprétations », 159 pages.

L'ouvrage offre une réflexion qui donne à penser sur les liens entre la pratique médicale, l'éthique clinique et les données de la foi chrétienne. Son objectif n'est pas de « faire œuvre théologique » comme il dit, « ni de tenter une articulation complètement cohérente de 'la théologie' avec la vie du croyant singulier... Notre but, écrit-il, sera de nous demander comment certaines pistes théologiques, prenant en compte les personnes dans leurs liens avec la médecine contemporaine, peuvent révéler à ces dernières quelques perspectives théologiques attestant une non-étrangeté de Dieu face à leur vécu clinique ». Il se centre sur le vécu du croyant en situation d'échec – un concept clé repris dans le sous-titre de l'ouvrage –, analyse l'attente à l'égard de la médecine contemporaine et finalement s'interroge sur la manière dont Dieu est ainsi concerné et engagé : le Dieu de Jésus-Christ, Dieu d'hospitalité et de salut, ne saurait être étranger, indifférent à l'histoire de l'humanité blessée. (M.-J. Thiel)

Christoph Baumgartner et Dietmar Mieth (dir.), *Patente am Leben ? Ethische, rechtliche und politische Aspekte der Biopatentierung*. Mentis Verlag GmbH, Paderborn, 2003, 327 pages.

L'ouvrage se penche sur la difficile question du brevetage du vivant. Il réunit des spécialistes du monde germanique, éthiciens, politiciens, juristes, chercheurs de l'industrie pharmaceutique, membres d'ONG... nouant un riche bouquet de réflexions interdisciplinaires dans un domaine qui fait apparaître la biologie et la médecine comme des « sciences-clés » (Schlüsselwissenschaften) selon le mot d'Eve-Marie Engels. Que l'on soit ou non d'accord avec la thérapie génique, avec le brevetage du vivant, nous sommes en présence d'un défi auquel ni l'éthique, ni la politique ni le droit n'échappent. L'on ne saurait mentionner simplement les problèmes individuels ainsi posés, il faut encore parler de perspective d'éthique sociale (sozialethischer Perspektive) au sens large : non pas simplement évoquer, les conséquences sociales de ces nouvelles pratiques, mais véritablement les retombées planétaires sur la « société-terre ». (M.-J. Thiel)

Étienne GRIEU qui était intervenu au colloque du Lazaret, vient de publier sa thèse sous le titre : « **Nés de Dieu. Itinéraires de chrétiens engagés. Essai de lecture théologique** », Cerf, *Cogitatio Fidei* n° 231, 2003, 518 pages, 35 € L'auteur cherche à rendre compte de l'expérience croyante aujourd'hui à l'aide d'une analyse d'une trentaine d'interviews de chrétiens engagés et de leur mise en perspective avec une méditation de textes bibliques. La métaphore de la filiation sert à structurer l'ensemble et à rendre compte du croire comme l'entrée dans une économie où l'on se reconnaît appelé fils/fille, où l'on découvre des frères et des sœurs, et où l'on accueille une descendance. Cet essai de théologie pratique vise ainsi à décrire un « style de vie » propre aux disciples de Jésus-Christ. Par là, il rejoint par bien des aspects les recherches en cours en théologie morale. (A. Thomasset)

Paul VALADIER, a publié dernièrement « **La condition chrétienne, être du monde sans en être** », Seuil, 2003, 240 pages, 19 € Ce livre, où l'auteur reprend son cours de théologie morale au centre Sèvres sur la décision chrétienne, est particulièrement utile pour les théologiens moralistes. Le titre indique le fil conducteur qui met en perspective les grandes références sur lequel le croyant peut s'appuyer dans son agir. Auditeur de la Parole, précédé par une tradition et un foule de témoins, le chrétien n'est pas un littéraliste du livre, ni tenté de s'identifier au monde, mais un marcheur décentré de lui-même, attentif dans l'actualité du monde à discerner l'esprit du ressuscité toujours en mouvement. Discernement, rapport aux autres hommes, difficulté d'une parole juste en matière de morale, importance de la conscience mais aussi de la communauté croyante, l'auteur revient sur tous ces fondamentaux dans un invitation à une éthique de la liberté. (A. Thomasset)

Les aumôneries sont-elles déchristianisées ? Une nouvelle provocation de l'éthicien américain Tristram Engelhardt

Tristram Engelhardt, le célèbre bioéthicien de Houston (Texas), s'est signalé récemment par la publication d'un ouvrage monumental et controversé intitulé *The Foundations of Christian Bioethics*, paru en 2000 chez Swets and Zeitlinger, Lisse-Abingdon-Exton-Tokyo (cf. la discussion que j'en donne dans « La bioéthique au péril de Dieu : pour une critique théologique de la maîtrise éthique sur le vivant », *Revue de Théologie et de Philosophie* 134, 2002/IV, p. 327-340). Engelhardt s'est converti il y a une dizaine d'années à l'orthodoxie (patriarcat d'Antioche) et on ne peut plus se référer à lui simplement comme le tenant d'une éthique kantienne séculière qu'il a été antérieurement. Il anime la revue *Christian Bioethics*, qui se veut textuellement « non ecumenical ». Il vient d'y publier tout un dossier sur l'aumônerie en milieu hospitalier. Sa propre contribution y est très critique envers les évolutions récentes des aumôneries aux États-Unis. Il reproche à la conception selon lui dominante de l'aumônerie de succomber à des normes post-chrétiennes participant de l'espace public séculier : négation de la divinité du Christ, « œcuménisme robuste » (sic) et affirmation de la non pertinence de l'existence de Dieu. Il vise probablement des théologiens ultra-libéraux dont je ne suis pas sûr qu'ils existent sous cette forme condensée et polémique. On le lira donc avec des pincettes, amusées ou agacées (D. Müller)

Voici la référence et le résumé de cet article : *Christian Bioethics* 2003, Vol. 9, No. 1, pp. 139-160

The Dechristianization of Christian Hospital Chaplaincy: Some Bioethics Reflections on Professionalization, Ecumenization, and Secularization, H. Tristram Engelhardt, Jr.

ABSTRACT : The traditional roles of Christian chaplains in aiding patients, physicians, nurses, and hospital administrators in repentance, right belief, right worship, and right conduct are challenged by the contemporary professionalization of chaplaincy guided by post-Christian norms located in a public space structured by three defining postulates: the non-divinity of Christ, robust ecumenism, and the irrelevance of God's existence. The norms of this emerging post-Christian profession of chaplaincy make interventions with patients, physicians, nurses, and hospital administrators in defense of specifically Christian bioethical norms and goals unprofessional, because the chaplain is now directed as a professional to support health care services held to standards articulated within a secular morality. These changes are exemplar of the profound recasting of the dominant moral culture with wide-ranging implications for bioethics.